

Plusieurs milliers de litres de gasoil dérobés depuis le début de l'année

Délinquance. Les faits ont principalement eu lieu sur les aires d'autoroutes mais ils ont tendance à se déplacer sur le réseau secondaire. Les vols concernent des poids lourds, pour l'essentiel, ainsi que quelques bus.

Si l'affaire de Tavaux (lire ci-dessous) se termine bien pour le transporteur, elle est loin d'être un cas isolé. Depuis le début de l'année, le département du Jura est confronté à une série de vols de carburant.

Sur l'A36 et l'A39

Les victimes sont principalement des poids lourds, mais

2 arrestations à Tavaux

Mercredi, vers 20 h 30, à Tavaux. Les gendarmes du peloton de surveillance et d'intervention (PSIG) de Dole patrouillent avenue de Friesenheim. Ils remarquent deux hommes qui rôdent autour d'un camion stationné sur un parking pour la nuit. Les militaires décident de les contrôler. Immédiatement, ils remarquent une pompe destinée à siphonner dont le tuyau est toujours engagé dans le réservoir. Les gendarmes du PSIG découvrent également deux bidons de 50 litres déjà pleins de gasoil. Les deux jeunes étrangers, âgés de 28 et 29 ans, hébergés dans un foyer dolois, sont interpellés, et placés en garde à vue. Ils font l'objet d'un rappel à la loi et seront obligés d'indemniser leur victime.

également quelques bus. Les méfaits ont essentiellement lieu sur les aires des autoroutes A39 et A36. En trois jours, fin janvier début février, neuf vols se sont produits avec des butins allant de 300 à 800 litres. « La technique est assez simple », explique-t-on en gendarmerie. « La nuit, les camions sont garés côte à côte sur les aires. Il suffit, pour un chauffeur indelicat, de brancher une petite pompe électrique pour siphonner le réservoir du poids lourd d'à côté au profit de son propre réservoir ». Bien sûr, l'escadron départemental de sécurité routière de la gendarmerie (EDSR), qui a, entre autres en charge la surveillance des autoroutes, multiplie les patrouilles pour enrayer le phénomène. « Mais ces vols sont particulièrement discrets. Il faut vraiment tomber dessus », commentent les gendarmes. Car, une fois l'opération réalisée, il est bien évidemment impossible de prouver que la marchandise volée est passée d'un réservoir à l'autre...

Le réseau secondaire touché

L'ennui, c'est que ce type de vols semble vouloir se déplacer sur le réseau secondaire depuis le mois de février. Ainsi, ces derniers jours, les militaires ont constaté des faits commis à Chaussin, Neublans, Poligny, Vitreux et



■ Les poids lourds sont stationnés très près les uns des autres sur les aires. Photo d'archives Laurent Thevenot

Lavageot, pour un total de 1 300 litres de gasoil dérobés. Sans compter les 100 litres sur le point de s'envoler à Tavaux mercredi avant l'interpellation réalisée par le peloton de surveillance et d'intervention de Dole. Alors, quel remède ? « Il faut que les chauffeurs évitent de faire le plein de véhicules qui vont stationner sur la voie publique avant le week-end. Si possible, il vaut mieux le faire le lundi avant de partir », conseille-t-on à la gendarmerie. « Et puis, il ne faut pas hésiter à nous appeler, de jour comme de nuit, si l'on remarque quelque chose d'anormal. On ne nous dérange jamais, le centre opérationnel et de renseignement de la gendarmerie départemental est là pour ça. Il y a toujours quelqu'un ». ■

Jean-François Butet



■ Une pompe utilisée par les voleurs. Photo DR

200

Le nombre de litres à la minute que les pompes électriques utilisées par les voleurs sont capables de siphonner. « Cette machine ne fait pas partie de l'équipement normal d'un poids lourd... Mais il n'est pas interdit d'en avoir une », commente-t-on en gendarmerie. Résultat, si une patrouille en découvre une lors du contrôle d'un camion, elle peut raisonnablement suspecter qu'elle a affaire à un voleur. Mais tant que les militaires ne la prennent pas sur le fait, ils ne peuvent pas agir.

Cuiseaux Grève pour les salaires chez Bigard Les salariés de chez Bigard à Cuiseaux (71) veulent rouvrir les négociations sur les augmentations de salaires. Une centaine de salariés sont en grève à l'appel de la CGT, ce qui n'était plus arrivé depuis 12 ans sur le site bressan. Ils ne sont pas d'accord avec les 0,9 % de hausse que leur propose la direction, soit entre 7 et 9 euros bruts par mois. La direction met en avant la faiblesse de l'inflation en 2014 et une prime d'intérêt correspondant à un mois de salaire qui sera versée en avril. La réunion qui s'est tenue entre les deux parties hier après-midi a débouché sur une impasse.

Logement

Premier bilan pour la nouvelle agence immobilière sociale du Jura

Le Sirès, nouvelle agence immobilière sociale a été créé dans le cadre du Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées. Fortement soutenu par l'État et le Conseil général, il apporte une réponse à un besoin sans concurrencer les agences immobilières.

Après moins d'un an d'existence le Sirès a montré son intérêt aussi bien pour les bailleurs que pour les locataires. Il gère 88 logements appartenant à des particuliers, des associations, des communes. Une large majorité est conventionnée et dotée d'excellentes performances énergétiques pour que les charges soient supportables par des locataires en situation précaire.

Contact : Sires Jura 32 rue Rouget de Lisle Lons-le-Saunier. Tel : 03 84 86 19 20
Mail : contact@sires-jura.fr

PRATIQUE

Essais trimestriels des sirènes d'alerte des barrages

Dans le but de vérifier le bon fonctionnement des sirènes d'alerte implantées en aval des barrages de Vouglans et de Coiselet, des essais trimestriels s'effectuent les premiers mercredis ouvrables des mois de mars, juin, septembre et décembre de chaque année.

La prochaine de ces séances aura lieu le mercredi 4 mars prochain :

- À 11 heures : réseau d'alerte du barrage de Vouglans : Sirènes de

Cernon (Menouille), Lect (Vouglans), Dortan (centre-ville et Uffel), Chancia, Condes, Coisia et Matafelon (Coiselet).

- À 12 h 15 : réseau d'alerte du barrage de Coiselet : sirènes de Matafelon (Coiselet, Corcelles et Moux) et Thoirette.

Le signal émis par chaque réseau est le suivant : trois impulsions d'une durée de deux secondes séparées par des intervalles de trois secondes.